

Programme des bourses Hermès

(accueil de jeunes chercheurs étrangers, en sciences sociales et humaines dans les universités et centres de recherche en France - niveau post-doctoral).

Année 2006-2007 (2e année du programme)

Pays concernés par le programme Hermès :

- * Asie : Chine, Inde, Indonésie, Malaisie
- * Amérique latine : Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou
- * Afrique du Sud
- * Europe centrale et orientale

Descriptif du programme

Le programme HERMES a pour objectif de permettre à de jeunes chercheurs post-doctoraux en sciences humaines et sociales, originaires des pays mentionnés ci-dessus, d'effectuer des séjours de recherche en France.

Ces séjours, d'une durée comprise entre 3 et 9 mois, sont conçus pour permettre aux chercheurs invités :

- * de réaliser un projet de recherche individuel au sein d'un laboratoire d'accueil,
- * de s'insérer dans des réseaux scientifiques français et européens,

- * d'établir des coopérations durables entre leurs institutions d'origine et les établissements d'accueil.

Les laboratoires d'accueil en France — unités de recherche universitaires ou appartenant à un organisme de recherche, à Paris ou en région — sont choisis par les chercheurs invités. Ce choix s'effectue en concertation avec la direction scientifique de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH). Celle-ci peut aider les candidats à établir les contacts nécessaires.

Le programme HERMES a été mis en place à l'initiative :

- * du ministère des Affaires étrangères (MAE), en relation avec la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH),
- * du ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MENESR),
- * du département Homme et société du Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
- * et de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH), choisie comme opérateur scientifique et administratif du programme HERMES.

La FMSH - Paris (www.msh-paris.fr) regroupe, autour d'instruments collectifs de travail, des chercheurs et des centres de recherche de différentes institutions (EHESS, CNRS, FNSP, universités de Paris) et de diverses disciplines, travaillant sur les principales aires culturelles du monde. Elle constitue une plate-forme de collaboration scientifique nationale et internationale. Ses initiatives s'inscrivent dans deux perspectives visant à entretenir et relancer en permanence une dynamique scientifique : l'interdisciplinarité et l'internationalisation de la recherche.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME À LA FMSH

Domaines scientifiques concernés par le programme HERMES : Toutes disciplines des sciences sociales et humaines, avec une priorité pour des projets de recherche portant sur des problèmes du monde contemporain. Une approche interdisciplinaire des problématiques de recherche est encouragée.

Montant de la bourse : Le montant de l'allocation mensuelle destinée à couvrir les dépenses d'hébergement et de séjour est de 2 000 € (euros) ; les frais d'assurance médicale sont également pris en charge. Des aides complémentaires peuvent éventuellement être accordées pour la prise en charge de frais de documentation et de participation à des activités scientifiques en France et dans les pays voisins. Les frais de voyage entre le pays d'origine et la France seront pris en charge sous certaines conditions.

Conditions de candidature :

- * Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat (ou d'une qualification équivalente).
- * Ils doivent appartenir à une institution de recherche liée aux universités, aux académies des sciences, ou à un organisme de recherche de leur pays.
- * La limite d'âge est fixée à 40 ans.
- * Une pratique courante du français et/ou de l'anglais est souhaitée ; il est indispensable que le candidat maîtrise une des langues de travail du laboratoire d'accueil.

Procédure :

Les dossiers doivent impérativement être soumis de deux façons :

- * Un dossier partiel par voie électronique (formulaire de candidature, CV, liste des publications, projet scientifique),
- * Le dossier complet par voie postale.

Pour obtenir le formulaire de candidature, les candidats peuvent soit le télécharger (www.msh-paris.fr - sous la rubrique Appels d'offres), soit s'adresser par écrit à la

FMSH : A l'attention de Mme Neli Dobрева, Télécopie : +33 (0)1.49.54.21.33, courriel :
Contact

Les dossiers originaux doivent être envoyés à l'adresse postale suivante

:

Fondation Maison des sciences de l'homme Direction scientifique - Programme Hermès
54 boulevard Raspail
F - 75270 Paris Cedex 06

Ils doivent comprendre :

1. un formulaire de candidature (à télécharger)
2. un curriculum vitae
3. une liste de publications
4. un programme de recherche détaillé et paginé, en français ou en anglais
5. la copie du diplôme de doctorat
6. des lettres de recommandation émanant de personnalités scientifiques et de responsables d'institutions de recherche du pays d'origine du candidat et, si possible, de personnalités scientifiques françaises ou européennes
7. une lettre du responsable de l'institution ou du laboratoire de recherche en France qui s'engage à accueillir le candidat et à diriger ses travaux pendant la durée de son séjour.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : 30 septembre 2006